



Divorce dettes contractes avant la separation

Par **lecolibrie**, le **18/11/2008** à **11:02**

avant notre séparation mon mari et moi étions surendetter nous avons plusieurs dettes crédits a la consommation loyer impayer, mon mari refuse de reconnaitre les dettes celles si étaient pour la plus part a mon nom car il ne travaillait pas regulierement. J'ai du demander un dossier de surendettement qui a été accepté avec un moratoire de deux ans qui ce termineras au mois de Mai 2009 Mon ex mari refuse meme de me payer la pension alimentaire 300 euros par moi qu'il n'a jamais payer . je ne suis toujours pas divorcer

- 1: mon ex mari et t'il dans l'obligation de m'aider a payer nos dettes?
- 2: en ce qui concerne la pension alimentaire la caf a pris le relais de la pension alimentaire :qui doit faire les demarches pour obliger mon mari a me verser la pention?